



## **ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE MARDI 11 JUIN 2019 à 19h30**

Maison du Développement Durable à Martignas sur Jalle

### **MODIFICATION DES STATUTS POUR UN FONCTIONNEMENT ENCORE PLUS COLLEGIAL**

SUPPRESSION DU DERNIER PARAGRAPHE DE L'« **ARTICLE 7 : Conseil Collégial** » : « *Le Conseil collégial élit en son sein 3 dirigeants au moins pour les fonctions de Président, Secrétaire, Trésorier et d'éventuels adjoints.* »

Lors de notre AG 2019 le conseil collégial n'a pas trouvé de candidat pour occuper le poste de président de l'association. La loi n'imposant pas la présence d'un président, nous avons donc décidé de provoquer une AGE (Assemblée Générale Extraordinaire) afin de supprimer le dernier paragraphe de l'art 7 de nos statuts. Les membres du conseil collégial sont alors tous «co-présidents » et « co-responsables » de l'association.

VOTE

### **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL COLLEGIAL**

Le Conseil Collégiale est composé de Sophie Garras, Valérie Lejot, Mireille Bardon, Sylvie Monnier, Raphaëlle Gentieu, Véronique Giverne, Laurent Laval, Coralie Guillot, Lilianne Laujais, Bérengères Brettes, Bruno Jenn, Leray Françoise, Marie-Lise Paya, Marc Bichon, Emmanuel Derrory et Carole Bergerot.

CANDIDATURES : Audrey Labouyrie, Valérie Bichon, Philippe Paya, Stéphanie Crespo, Marianick Lafargue et Alain Bertucat.

VOTE

En cas d'impossibilité de participer, il vous est possible de vous faire représenter par quelqu'un. A cette fin, vous devez compléter le pouvoir ci-joint et le remettre à la personne qui vous représentera ou l'adresser au Secrétariat de l'association afin qu'il lui soit parvenu au plus tard le jour de la tenue de l'assemblée générale.



**POUVOIR** : Conformément aux statuts de l'association,

Je soussigné..... donne pouvoir à M .....de me représenter et voter à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juin 2019.

(Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »)

(Signature du mandataire, précédée de la mention manuscrite « bon pour acceptation de la fonction de mandataire »)